

Esther Waeber-Kalbermatten
Vorsteherin des Departements für Gesundheit, Soziales und Kultur

Réunion de la commission des retraités SSP- VPOD

Donnerstag, 16. Mai 2019, 11h00, Maison Supersaxo, Sion

La version orale fait fois.

Monsieur Bernard Duchesne, Président du SSP

**Monsieur Stefan Giger, Secrétaire général du
SSP**

**Madame Michela Bovolenta, Secrétaire centrale,
responsable de la commission latine des retraité-
e-s**

**Madame Natalie D'aoust-Ribordy, Syndicat des
services publics, région Valais**

Sehr geehrte Mitglieder aus den Regionen

Chers Invités, Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil d'Etat et en mon nom personnel, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion de la Commission Fédérative latine des retraité-e-s.

Votre réunion d'aujourd'hui est centrée sur la grève du 14 juin et sur les mobilisations et revendications des femmes.

Permettez-moi tout d'abord de revenir brièvement sur la grève des femmes de 1991. Les progrès obtenus après la grève des femmes du 14 juin 1991 démontrent l'importance de ces grands rassemblements organisés conjointement, par exemple : l'élection de la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss en 1993, l'adoption de la Loi sur l'égalité en 1996, le retard dans l'introduction de la solution de délai en 2002, l'entrée en vigueur de l'allocation de maternité en 2005.

Nombre d'objectifs ont été atteints. Néanmoins, comme vous le savez toutes et tous, de nombreux champs d'action restent ouverts.

La semaine dernière (06.05.2019), l'Office fédéral de la statistique a publié la statistique de poche 2019 sur l'égalité entre les femmes et les hommes. On y constate que les femmes jeunes ont aujourd'hui un niveau de formation égal ou supérieur à celui des hommes jeunes. Par rapport au début des années 1990, les femmes exercent nettement plus souvent une activité professionnelle et le travail à temps partiel a progressé aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Dans les familles, on tend vers une répartition plus équilibrée de l'activité professionnelle entre les sexes. Pour ce qui est de l'égalité des salaires et de l'égalité dans les charges politiques, une stagnation, voire une régression est observée. Le travail domestique reste partagé de manière inégale.

En Valais, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) veille à l'application du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de la vie et à éliminer toute forme de discrimination de droit et de fait.

Pour l'OCEF, l'année 2018 a été l'année de la mise en œuvre de la Charte pour l'égalité salariale. Cette Charte promeut l'égalité salariale, le secteur public donnant le bon exemple. Le Conseil d'Etat a signé cette Charte le 21 juin 2017. A ce jour, sept communes du Haut-Valais, du Valais central et du Bas-Valais ont signé ce texte. D'autres communes ont prévu de le faire prochainement.

L'atteinte du taux de 33.3 % de femmes dans les commissions administratives a été un autre succès intermédiaire. Il correspond à l'objectif fixé par le Conseil d'Etat. Les services sont encouragés à chercher activement des femmes. Pour chaque poste à renouveler, le préavis de l'OCEF est requis ; ce dernier est basé sur le pourcentage de femmes. De plus, l'OCEF soutient les commissions et les services dans la recherche de candidates. En cas de participation féminine insuffisante, une explication est demandée.

Malheureusement, la situation en matière de représentation égalitaire au niveau communal, cantonal et fédéral est bien pire. Par exemple, depuis 2017, 19.2 % du Parlement valaisan est féminin avec de grandes différences entre le Haut-Valais, le Valais central et le Bas-Valais (Haut-Valais seulement 5.9 %, c'est-à-dire 2 femmes). Plus de femmes dans le monde politique reste un objectif central.

L'égalité salariale, la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale, des places en crèche en fonction du revenu, la représentation des femmes dans les organes politiques et dans des fonctions de direction telles que les conseils d'administration restent pour moi des défis importants en termes d'égalité entre les femmes et les hommes, pour lesquels nous devons nous battre quotidiennement et constamment.

Je vous remercie du fond du cœur pour votre engagement pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Finalement, je souhaite que le 14 juin 2019 solidarise et mobilise autant de femmes, d'hommes et d'enfants. J'aimerais aussi voir émerger un mouvement qui puisse entraîner des changements structurels, durables et à long terme, comme ce fut le cas en 1991.